



Montréal, le 18 juin 2007

Par courrier électronique

M^e Louise Tremblay
Pouliot Mercure
1155, boul. René-Lévesque ouest
31^e étage
Montréal (Québec) H3B 3S6

**Objet : Demande de Gazifère Inc. de modifier ses tarifs à compter du
1^{er} juillet 2007
Notre dossier : R-3621-2007**

Chère consoeur,

La Régie a pris connaissance de la demande de Gazifère Inc. (Gazifère) et des pièces produites au soutien de sa demande concernant son intention d'apporter un ajustement subséquent aux tarifs actuellement en vigueur.

Gazifère informe la Régie et les intervenants reconnus qu'Enbridge Gas Distribution Inc. (Enbridge) a déposé la requête EB-2007-0632 devant la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) le 1^{er} juin 2007 et que la décision à venir de la CEO ne modifiera pas le Tarif 200 d'Enbridge.

Suite à cette requête, Gazifère demande un ajustement du coût du gaz de 7,01 ¢/m³ qui devra être crédité pour les volumes de gaz vendus durant la période s'échelonnant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2007 (Rider C).

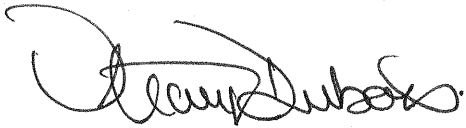
Gazifère entend donc ajuster les derniers tarifs approuvés à compter du 1^{er} juillet 2007, afin de refléter les changements découlant de la requête EB-2007-0632, le tout tel que présenté dans les pièces produites au soutien de sa demande d'ajustement.

La Régie considère que cette demande est conforme à la procédure approuvée dans la décision D-2002-283 quant aux ajustements subséquents des tarifs de Gazifère. À la suite de l'examen de la demande, la Régie autorise Gazifère à modifier ses tarifs pour refléter l'ajustement du coût du gaz tel que présenté dans les pièces jointes à son envoi du 5 juin 2007, avec effet à compter du 1^{er} juillet 2007.

.../ 2

Les ajustements seront effectués conditionnellement à l'octroi par la CEO de la requête d'Enbridge telle que déposée auprès de celle-ci et faisant l'objet de la présente demande de Gazifère.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/pl

c.c. : tous les intervenants